

QUESTION N° 3 : Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

Dispositifs qui favoriseraient une égalité des chances :

- matériels :
Etablir « un cahier des charges » par classe fixant un minimum de moyens permettant un fonctionnement équitable (moyens financiers, matériels, humains).
- Structurels :
 - ☐ Permettre l'accueil des 2 ans à l'école maternelle dans des conditions équivalentes quelle que soit la taille de l'école.
 - ☐ Accorder aux écoles, dans le cadre de leur projet d'école, la possibilité d'adapter aux besoins des élèves la répartition et la progression des contenus d'enseignement internes à l'école élémentaire.
 - ☐ Permettre, à certains enfants, de profiter de plus de temps d'apprentissage dans le déroulement de leur scolarité en école primaire.
- pédagogiques :
 - ☐ Les classes de niveau sont à exclure.
 - ☐ Le principe de la mixité sociale n'est pas à lui seul facteur d'égalité. Il faut donc organiser des groupes de besoin selon les disciplines.
 - ☐ Dans toutes les écoles (écoles maternelles comprises) « professionnaliser » des aide-éducateurs ou des assistants d'éducation.
 - ☐ Accroître les possibilités d'intervention des RASED dans les écoles (prévention, dépistage des difficultés)
 - ☐ Instituer un poste supplémentaire d'enseignant (sans classe) par école pour des interventions de soutien aux enfants en difficulté.

QUESTION N° 5 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Les matières fondamentales

La maîtrise de la langue est la discipline prédominante car elle est transversale ; même les mathématiques en dépendent. De plus, elle est indispensable pour la vie courante.

Former à une démarche de rigueur au travers des mathématiques est également déterminant.

Les savoirs qui doivent être maîtrisés lors de chacun des cours de l'école élémentaire

Il y a lieu de réfléchir en conseil de cycle et en conseil des maîtres de l'école des fondamentaux et des points du programme traités en priorité dans chaque cours afin d'éviter les redondances fréquentes et de mieux asseoir les contenus. L'important n'est pas de traiter de façon exhaustive les programmes de chacun des cours mais d'assurer l'acquisition de compétences et savoirs de base. Voici la réflexion du groupe pour ce qui relève de la lecture et des outils de la langue.

	Savoirs et compétences de base	Comportements
GS	Savoir ce que c'est que l'écrit et en avoir compris les utilités. Connaître les différents supports et les types d'écrits. Savoir découper un mot en syllabes, savoir en synthétiser 2 puis 3. Méta-langage apporté en action par le maître : phrase, mot, syllabe, lettres.	Avoir envie d'être à l'école. Avoir acquis une autonomie matérielle. Savoir respecter une consigne. Etre capable d'aller jusqu'au bout d'une tâche adaptée au niveau
CP	Avoir compris ce que c'est que lire. Savoir déchiffrer. Etre capable de lire seul 4 lignes et/ou une consigne. Avoir acquis l'écriture automatisée de quelques mots outils.	Avoir compris ce qu'est le « métier » d'élève. Etre capable de fixer son attention pendant 10 à 15 mn.
CE1	Acquisition de l'aisance en lecture. Etre capable de lire en tenant compte de la musicalité des phrases. Avoir acquis la notion de verbe. Lors de jeux oraux de transformation de phrases, avoir acquis la notion de personnes. Savoir écrire phonétiquement un mot régulier.	Etre capable de fixer son attention pendant 15 à 20 mn. Commencer à être autonome face à une demande écrite de travail
	Savoir lire et comprendre des petits romans (40 pages). Savoir répondre à des questions par écrit.	Etre capable de prendre la parole pour

CE2	Avoir acquis la notion des 3 temps : passé / présent / futur. Avoir acquis la notion de nom ; de nom sujet du verbe Savoir identifier (puis transformer) des formes : interrogative / affirmative / négative.	expliquer une démarche. Etre capable d'écouter les autres, de formuler des règles de vie et de s'y conformer.
CM1	Lire et comprendre des romans plus longs (100 pages). Savoir identifier dans une phrase : le verbe, le sujet du verbe, les compléments. Savoir reconnaître les compléments essentiels. Savoir conjuguer les verbes au passé composé, à l'imparfait, au futur simple.	Etre capable de respecter l'autre. Etre capable de s'auto - évaluer (en utilisant une grille) Etre capable de curiosité et de faire preuve d'intérêt pour l'apprentissage.
CM2	Suite à la lecture de romans, savoir sélectionner des indices et répondre à des questions portant sur l'implicite 1 ^{er} niveau. Savoir exploiter des lectures fonctionnelles. (tableaux, graphiques...) Savoir conjuguer les verbes des 3 groupes au présent de l'indicatif.	Etre capable de mener un projet long à son terme. Etre capable de se définir un projet personnel de travail.

Modalités d'enseignement permettant aux élèves de mieux réussir

Travailler la compréhension (dans toutes les disciplines).

Motiver les élèves en les responsabilisant dans le cadre de projets pédagogiques. Faire appel aux parents.

Valider pourquoi on apprend : apprendre en découvrant et en utilisant les notions plutôt que les apprendre avant de les utiliser.

QUESTION N° 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Constats

Le statut de l'enseignant a été dévalorisé.

Il s'établit un climat général d'incivilité (régression des comportements de politesse mais aussi pour ceux de respect des règles de vie en commun)

Dans les moments d'inter - classe, les enfants, même jeunes, crachent par terre et manifestent de plus en plus de violence verbale et/ou physique à l'encontre de leurs camarades.

Propositions d'actions de remédiation

- Améliorer l'Image de l'Ecole dans les médias et auprès des politiques.
- Par l'intermédiaire des médias (par exemple, la TV lors de la « semaine des parents à l'Ecole ») provoquer une prise de conscience nationale sur la nécessité de l'autorité parentale dans l'éducation des enfants ainsi que sur le rôle et l'importance des règles de convivialité et de respect de l'Autre.
- Instituer dans tous les établissements scolaires (depuis l'école élémentaire) des médiateurs garantissant une qualité d'écoute et de compréhension famille – équipe enseignante.

Dans les écoles : Etablir des relations régulières enseignants – parents tout au long de l'année scolaire pour mettre en place une réelle co-éducation.

- Construire en commun un référentiel (livret) des droits et devoirs des parents, des enseignants, des élèves avec réflexion commune sur les sanctions à mettre en place éventuellement.
- Organiser des réunions collectives « de positionnement » en fin de trimestre pour faire le point sur l'ambiance de classe et sur l'évolution des apprentissages des élèves.
- Aménager des lieux de vie (BCD, équipements fixes, jeux, jouets...) pour que les moments d'inter – classe se passent au mieux.
- La présence d'un plus grand nombre d'adultes est nécessaire pour assurer un meilleur encadrement des enfants lors de ces moments d'inter – classe.

Dans chaque classe :

- Redonner du sens aux différents mots du Code de civilité (bonjour, merci...)
- Construire avec les enfants des règles de vie de classe.
- Expliciter les comportements attendus d'eux selon les différents moments de leur vie à l'école ainsi que les sanctions éventuellement encourues.

Faire face à la difficulté qu'éprouvent certains parents dans l'éducation de leur enfant.

- Veiller à la qualité de l'accueil et de la communication avec les familles.
- Expliquer l'importance de l'autorité.

- Affirmer l'importance de savoir dire non à leur enfant et de mettre en place des règles de vie (avec sanctions si nécessaire).

QUESTION N° 22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Propositions

- Concours de recrutement
 - ☒ Le placer avant l'entrée à l'IUFM
 - ☒ Maintenir un entretien professionnel qui permet aux candidats d'exposer leurs motivations. Joindre au jury habituel un psychologue (tests pour évaluer la sensibilité pédagogique).
- Formation initiale (sur deux années scolaires)
 - ☒ Inclure un module de formation à la communication (avec les familles, avec les élèves).
 - ☒ Veiller à une bonne articulation théorie – pratique dans chacun des cours.
 - ☒ Dans la 1^{ère} année de formation professionnelle, organiser davantage de stages de pratique accompagnée.
 - ☒ Mettre en place, lors de la 2^{ème} année de formation professionnelle, une formation en alternance avec suivi sur l'année scolaire d'une classe (cf. formation des PLC)
 - ☒ Augmenter les postes de maîtres formateurs en AIS.
- Formation continue
 - ☒ Demande forte de stages de formation plus nombreux et aux contenus plus diversifiés.
 - ☒ Mettre en place une formation avec échanges de pratiques entre les écoles.
- Evaluation des maîtres
 - ☒ Il est souhaitable que les inspecteurs aient une longue connaissance pratique d'une classe.
 - ☒ Revoir le rôle et le système de notation (supprimer la note ?)
 - ☒ La compétence pédagogique ne peut être évaluée seulement en fonction des résultats des élèves ; autre mode d'évaluation proposé : mettre en place un entretien annuel de l'enseignant avec l'inspecteur pour cibler les objectifs acquis ou à atteindre en fonction d'une grille d'évaluation des compétences des professeurs des écoles.
- Prévoir des possibilités de reconversion pour les enseignants qui le souhaiteraient.